

[Troisième prix de thèse de l'INSHEA](#) [1]

3^e prix de thèse de l'INSHEA



L'INSHEA et le Grhapes organisent en 2021 le troisième prix de thèse de l'INSHEA. Ce prix distingue une thèse de doctorat rédigée en langue française, **portant sur un sujet en relation avec le thème : éducation et société inclusives**. La thèse lauréate sera publiée aux éditions de l'INSHEA. Le prix sera remis entre le 21 et 23 octobre 2021 à l'occasion du colloque d'inauguration de la nouvelle chaire. Un jury de 11 membres est en cours d'élaboration et sera présenté prochainement.

Date limite de dépôt des candidatures : Le 28 février 2021.

Liens dans la page :

[Règlement du prix de thèse](#)

[Les précédents Lauréats du prix de thèse](#)

[Règlement de prix de thèse](#)

Article 1 : Le prix de thèse

L'INSHEA et le Grhapes organisent un prix biannuel destiné à permettre la publication de thèses. Ce prix distingue une thèse de doctorat rédigée en langue française, portant sur un sujet en relation avec le thème : éducation et société inclusives. Cette thèse doit être inédite au moment de l'inscription. La thèse lauréate sera publiée aux éditions de l'INSHEA. Le prix sera remis entre le 21 et le 23 octobre 2021 à l'occasion du colloque d'inauguration de la nouvelle chaire de recherche de l'INSHEA.

Article 2 : Les participants

Pour l'édition 2021, le concours est ouvert aux docteurs et docteures ayant soutenu leur thèse entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020, à l'exception des candidats ayant déjà concouru pour l'édition 2019 du même prix. Les participants autorisent l'INSHEA et le Grhapes à utiliser leurs noms et prénoms, ainsi que le titre de leur thèse, sur quelque support que ce soit, sans limitation de durée, sans restriction ni réserve autre que celle prévue au paragraphe suivant, et sans que cela leur confère droit à une rémunération ou à un avantage quelconque.

Tout candidat ou candidate au prix de thèse de l'INSHEA qui, avant que celui-ci ne soit décerné, aurait accepté une offre de publication par un autre éditeur, doit en informer le jury et se désister.

Article 3 : La procédure d'inscription

Pour concourir au prix de thèse de l'INSHEA, chaque candidat doit s'inscrire sur le site de l'INSHEA et suivre la procédure indiquée. Cette inscription consiste en la transmission, avant le 28 février 2021, par voie électronique à dimitri.afgoustidis@inshea.fr [2] des documents suivants :

- Un CV et une lettre personnelle de candidature ;
- Un résumé de la thèse proposée au concours (15 pages maximum) ;
- La thèse dans sa version originale ;
- Une copie du rapport de soutenance.

Le non-respect de l'ensemble de cette procédure ou du calendrier entraînera le refus de la candidature et de son examen par le jury.

Article 4 : Le jury

Pour chaque édition du prix, le directeur de l'INSHEA et la directrice du Grhapes, membres de droit du jury, en arrêtent la composition, d'un commun accord et en désignent son président ou sa présidente. Le jury de 12 membres est composé :

- d'enseignants chercheurs, membres du Grhapes ou d'autres laboratoires français ou étrangers ;
- de formateurs de l'INSHEA ;
- de professionnels de l'éducation ;
- de représentants du monde associatif.

Article 5 : La procédure d'attribution

La délibération du jury se tient à huis clos. Chaque membre du jury exprime librement ses préférences. En cas d'ex-æquo, le président ou la présidente a voix prépondérante. Le jury peut, le cas échéant, décider de couronner deux lauréats ou lauréates. La délibération donne lieu à un compte-rendu signé par tous les membres du jury y ayant participé. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix.

Article 6 : La thèse lauréate

Les éditions de l'INSHEA assurent l'édition de la thèse primée par le jury dans les conditions habituelles de publication des ouvrages de la collection Recherche. Un contrat d'auteur est établi dans les mêmes conditions.

[Télécharger le règlement de la 3^e édition du prix de thèse de l'INSHEA \(.pdf, 224 Ko\)](#) [3]

[Les précédents Lauréats du prix de thèse](#)

[Prix de thèse 2019](#)



« **La**
Ethnographie d'un dispositif d'inclusion scolaire à destination d'adolescents et jeunes adultes désignés handicapés mentaux »

Le prix de thèse 2019 a récompensé la thèse de **Godefroy Lansade**. La thèse est actuellement en cours de publication, et sera co-éditée par l'INSHEA et les PUG (Presses universitaires de Grenoble).

Résumé

S'appuyant sur une enquête ethnographique approfondie de plus de trois ans, ce travail tente de rendre compte de l'expérience scolaire de lycéens de 16 à 20 ans désignés « handicapés mentaux » et scolarisés au sein d'un lycée d'enseignement. Depuis leurs points de vue - en adoptant une démarche « par le bas » - il s'est agi de saisir le sens qu'ils donnent à leurs expériences ordinaires de lycéens « inclus » dans et à travers le dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) auquel ils sont rattachés. Cette démarche attentive aux configurations de leur parcours et trajectoires d'inclusion a permis de décrire et interroger les impacts sociaux et éducatifs de la politique publique d'inclusion scolaire « en train de se faire » dont ils sont la cible.

À partir du recueil et de l'analyse du rapport que les jeunes entretiennent avec l'institution scolaire, la manière dont ils s'y adaptent ou s'y opposent, de leurs choix, de leurs projets, des rapports à soi et à autrui, cette enquête montre que ces jeunes interrogent les discours et les pratiques dont ils sont l'objet et s'interrogent sur leur existence de lycéen en général. Mieux comprendre n'est sans doute pas synonyme de mieux agir. Mais entendre ces jeunes, bien souvent contraints à l'invisibilité sociale, est essentiel pour qu'ils puissent être reconnus comme des acteurs à part entière capables, d'énoncer leurs difficultés et leurs choix.

Prix de thèse 2017



« La formation des pédagogues sourds »

Véronique Geoffroy, docteure en sciences du langage, professeure des écoles spécialisée et formatrice à l'INSHEA. Ses axes de recherche sont principalement la langue des signes, la formation des enseignants, la création de supports pour l'enseignement et l'évaluation des élèves sourds et l'accessibilité.

« Ce fut une telle surprise lors de la remise des prix pendant l'université d'été de l'INSHEA en 2017 ! J'avais répondu à l'appel à candidatures parce que l'on m'avait fait savoir que je répondais aux critères. Je ne pense pas que ce soit le fond (la thèse avait déjà été validée scientifiquement au moment de la soutenance) mais les quelques éléments d'accessibilité que j'avais tentés qui ont intéressé le jury. On peut toujours chercher à faire encore mieux, et un gros travail a été fait avec Vincent Le Calvez, du service des publications, sur l'accessibilité du livre publié en juillet 2019. Je ne désespère pas de mener à bout une synthèse en vidéo-LSF très vite. »

[Commander l'ouvrage de Véronique Geoffroy sur la e-librairie de l'INSHEA.](#) [4]



« Le développement de pratiques professionnelles inclusives dans l'enseignement secondaire »

Geneviève Bergeron, professeure au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheuse au Laboratoire international sur l'inclusion scolaire au Canada. Ses travaux portent sur les modalités pédagogiques et de gestion de classe efficaces pour soutenir l'apprentissage de tous. Ses intérêts concernent aussi les dispositifs participatifs de développement professionnel.

« L'objectif de ma thèse de doctorat était d'étudier le processus d'une équipe professionnelle du secondaire réunie dans une démarche de recherche-action-formation dans la visée de développer des pratiques plus inclusives et différenciées. Le recours à la grounded theory comme méthodologie de recherche aura permis de produire des connaissances scientifiques entourant certains éléments constitutifs de ce processus (par exemple les enjeux, les obstacles, les savoirs d'action développés) ainsi que de dégager des repères de formation et d'accompagnement. Je tiens à remercier chaleureusement l'INSHEA de contribuer à mettre en valeur les travaux de recherche portant sur l'éducation inclusive. »

[Commander l'ouvrage de Geneviève Bergeron sur la e-librairie de l'INSHEA.](#) [5]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/3e-prix-de-these-inshea>

[2] <mailto:dimitri.afgoustidis@inshea.fr>

[3] <https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/R%C3%A9glement%20prix%20de%20th%C3%A8se%202021.pdf#overlay-context=fr/content/3e-prix-de-these-inshea>

[4] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-formation-des-p%C3%A9dagogues-sourds?source=boutique>

[5] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-d%C3%A9veloppement-de-pratiques-professionnelles-inclusives-dans-l%E2%80%99enseignement-secondaire?source=boutique>